

Politique de durabilité

I : POLITIQUE DE DURABILITÉ

La Direction de l'Hôtel



Dans le cadre de ses actions visant à assurer un mode de fonctionnement durable de l'Hôtel et guidée par le principe de fournir des services de haute qualité en vue d'un avenir meilleur pour elle-même et la communauté locale, la Direction a formulé la politique de durabilité suivante.

L'Hôtel et sa Direction s'engagent à :

- Protéger l'environnement à l'échelle locale et internationale, dans la mesure où cela est pertinent pour l'Hôtel.
- Utiliser correctement les ressources nécessaires à son fonctionnement.
- Respecter la société locale dont l'Hôtel fait partie, y compris sa culture, son histoire, ses valeurs, ses coutumes et les personnes qui la composent.
- Intégrer activement et protéger la communauté locale et ses caractéristiques.
- Respecter et protéger les employés et les clients de l'Hôtel.
- Se conformer à toutes les exigences légales ou autres relatives à la durabilité de la société dans laquelle l'Hôtel opère.
- contribuer activement à la réduction de l'empreinte carbone et des émissions de gaz à effet de serre grâce à des mesures d'efficacité énergétique, à une gestion durable des ressources et à des pratiques opérationnelles responsables.

Sur la base de ces engagements, l'Hôtel a développé les politiques suivantes :

- Politique de protection de l'environnement
- Politique de gestion des déchets alimentaires
- Politique des ressources humaines et procédure disciplinaire uniforme
- Politique de santé et sécurité au travail
- Politique de respect des personnes et de leurs droits
- Politique de protection des enfants et des jeunes

Pour atteindre ces objectifs, l'entreprise prend les mesures suivantes :

- Développement d'actions ciblées décrites dans chaque politique.
- Adoption de normes internationales et conception de systèmes de gestion ciblés pour atteindre des objectifs spécifiques.
- Information des partenaires et collaborateurs sur les actions développées.
- Formation et sensibilisation du personnel afin de promouvoir leur participation active.
- Information des clients sur les actions environnementales afin d'encourager leur participation active.

Le personnel à tous les niveaux de l'entreprise est conscient de la Politique de Durabilité de l'entreprise et est tenu de contribuer à sa mise en œuvre.

La Direction de l'entreprise s'engage à soutenir la mise en œuvre de cette Politique.

17/01/26

La Direction de l'Hôtel

ANTONIO BAZ A.E.
ΟΝΟΜΑ: PARALOS KOSTA MARE
ΖΑΡΑΦ ΧΕΙΡΟΝΗΤΟΥ - ΤΗΛ.: 28970 22297
ΠΙΚΟ ΜΑΤΙΑΧΗ ΚΑΥΤΣΟΥ - ΤΗΛ.: 2810 331437
Α.Δ. 71601 - ΗΡΑΚΛΕΙΟ ΚΡΗΤΗΣ
Α.Δ. 054030901 - Α.Ο.Υ.: ΗΡΑΚΛΕΙΟΥ